

Zeitschrift: L'Émilie : magazine socio-culturelles
Band: [89] (2001)
Heft: 1455

Artikel: Droits humains : pas de changements pour la situation des femmes
Autor: Solano, Valérie
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-282044>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Droits humains

Pas de changements pour la situation des femmes

Cet été encore, les femmes ont été les premières victimes de la guerre et de l'incurie. Arrêtées, violées, martyrisées, tuées, torturées, humiliées, la liste est sans fin. Affligeant tour du globe.

VALÉRIE SOLANO

Egypte : la psychanalyste et féministe Nawal El Saadawi (70 ans) – auteure de trente ouvrages traduits en vingt-huit langues – est poursuivie en justice par un avocat islamiste pour apostasie (abandon public et volontaire d'une religion). La raison : El Midan, un hebdomadaire à scandales, a extrapolé les propos de Nawal El Saadawi. Le grand mufti a demandé que l'écrivaine renie ses propos, ce qu'elle a refusé de faire, arguant que ses déclarations avaient été déformées. La machine judiciaire islamique est en branle... à suivre (www.geocities.com/nawalsaadawi).


Algérie : vingt jeunes femmes ont été blessées, violées et torturées dans la nuit des 14 et 15 juillet à Hassi Messaoud (ville située à 800 km au sud-est d'Alger). L'imam avait accusé les jeunes femmes célibataires d'être des prostituées. Résultat : des viols collectifs. Les victimes sont des jeunes femmes venues du nord du pays pour travailler comme femmes de ménage ou cuisinières pour les sociétés étrangères installées dans la région.

Maroc : Sihem Bensédrine est une militante des droits de la personne. Avocate, elle a créé un site Internet (www.kalima.com) où elle publie ses reportages, plutôt dérangeants pour le gouvernement de Ben Ali. Le 26 juin, Sihem Bensédrine est appréhendée sur le tarmac de l'aéroport. Libérée le 10 août, elle ne se tait pas pour autant, déclarant aussitôt que dans les prisons on fait tout pour briser les femmes et les hommes.

Iran : Maryam Ayoubi, âgée d'une trentaine d'années, a été reconnue coupable d'adultère et du meurtre de son mari avec la complicité de son cousin. Sa condamnation a été approuvée récem-

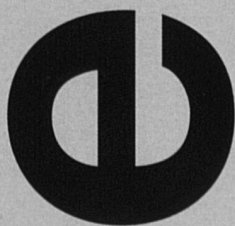
ment par la Cour suprême. Elle a été lapidée dans l'enceinte de la prison Evine de Téhéran, conformément à la Charia en vigueur depuis la Révolution islamique de 1979.

Ouzbékistan : Intitulé « Sacrifier les femmes pour sauver la famille? La violence domestique en Ouzbékistan », ce rapport de Human Rights Watch (www.humanrightswatch.org) dénonce la mauvaise volonté manifeste des autorités ouzbèkes à lancer des poursuites judiciaires contre les maris violents. Au contraire, selon l'organisation, les autorités forcent les épouses à rester auprès de leur mari, en leur compliquant l'accès aux procédures de divorce et en exerçant des pressions pour qu'elles retournent dans leur foyer. Les autorités locales, suivant les ordres du gouvernement central, sont souvent prêtes à sacrifier la sécurité de l'épouse pour empêcher la séparation et ne pas voir croître les taux de divorce. « Si une femme se fait battre, c'est de sa faute. Un homme ne frappe jamais pour rien », explique un adjoint au maire de district, également représentant du comité local des femmes.

Inde : Phoolan Devi, la « Reine des Bandits » indienne, a été tuée devant sa résidence officielle, à New Delhi. Elle était députée du Parti Samajwadi, dans l'Etat de l'Uttar Pradesh. Illettrée et de basse caste, elle représentait le peuple sans voix des intouchables. Née dans une famille pauvre, Phoolan Devi avait été mariée à onze ans avec un homme de vingt ans de plus qu'elle. Elle s'était enfuie pour échapper à la violence de son mari avant d'être kidnappée par une bande de criminels avec qui elle a vécu pendant des années. Elle avait massacré vingt-deux hommes en 1981, lors d'une opération de représailles contre des propriétaires terriens de caste supérieure qui l'avaient violée collectivement. Elle était un personnage quasi mythique en Inde. Sa vie aventureuse a fait le sujet de plusieurs films dont le plus célèbre est *La Reine des bandits* de Shekhar Kapur. 

abonnez-vous: 65 fr. pour recevoir l'émilie

l'émilie chez vous pendant un an (10 numéros) ou si vous hésitez, optez pour le recevoir 3 mois à l'essai



nom

prénom

adresse

NAP

localité

AVS, chômage: 52 fr.
 Etudiant-e: 52 fr.
 (avec copie d'une carte de légitimation)
 Abonnement de soutien: dès 80 fr.
 Etranger: 70 fr.

A retourner à: l'émilie, case postale 1345, 1227 Carouge (GE)